



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Adaptation climatique

L'Europe doit investir 70 milliards par an

Le Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique alerte ce mardi sur le « manque de cohérence » et la faiblesse du « budget » de l'UE face ... • (Page 08)

IA & créateurs de contenus

L'UNESCO redoute une chute spectaculaire des revenus

L'essor de l'intelligence artificielle (IA) générative pourrait entraîner d'ici 2028 des pertes de revenus mondiales ... • (Page 09)



Investissements

ZLECAF, le Togo engage la réforme de sa gouvernance



• (Page 03)

Sécurité routière

Une opération spéciale déployée sur les grands axes

Au Togo, le gouvernement intensifie ses actions, face à la recrudescence des accidents graves enregistrés sur les routes ... • (Page 02)

Services bancaires

BOA TOGO

réaménage son Centre d'Affaires

BOA TOGO informe le public et l'ensemble de sa clientèle du réaménagement de son Centre d'Affaires, une initiative qui s'inscrit dans ... • (Pages 04)

Africa SABRE Awards 2026

«AFAWA : Banking on Women», meilleure campagne mondiale

Le très convoité Trophée d'or des Africa SABRE Awards 2026, récompensant la meilleure campagne de communication mondiale, sera remis au Groupe de la Banque ... • (Page 06)

Santé

Le district sanitaire des Lacs évalue ses performances de 2025

Le district sanitaire des Lacs a tenu, du 16 au 18 février à Aného, sa revue annuelle de performance des activités de l'année 2025. Cette rencontre est couplée de ... • (Page 11)

Riziculture

Le Togo intègre le programme régional REWARD-Africarice

• (Page 04)

CANALBOX

FIBREZ
SANS FRAIS

PROFITEZ DÈS MAINTENANT
DE L'INSTALLATION À 0 FCFA*

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX
POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ



*Paiement du premier forfait mensuel à la souscription

8866

www.canalbox.tg

Coût de l'appel : 20 FCFA.

Sécurité routière

Une opération spéciale déployée sur les grands axes

Au Togo, le gouvernement intensifie ses actions, face à la recrudescence des accidents graves enregistrés sur les routes nationales. Le ministère de la sécurité lance une opération spéciale sur l'ensemble des axes routiers du pays.

Déployée depuis le 09 février dernier, l'opération cible particulièrement le Grand contournement de Lomé et les routes nationales 1 (Lomé-Cinkassé), 2 (Lomé-Aného) et 5 (Lomé-Kpalimé-Atakpamé). Plusieurs mesures sont prises, comme l'intensification

des contrôles de vitesse, la répression rigoureuse des dépassements dangereux, l'élimination immédiate de tout mauvais stationnement et de tout encombrement de la voie publique. A cela, s'ajoutent des contrôles stricts des chargements et de la conformité des transports en commun, la vérification systématique du port du casque et de la ceinture de sécurité, et le renforcement des patrouilles de jour comme de nuit. L'objectif est de réduire significativement les accidents de la circulation sur ces axes, tout en assurant durablement la sécurisation de ces corridors stratégiques essentiels à la mobilité des personnes et au transport des biens.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère de la Sécurité

Communiqué

Dans le cadre du renforcement de la sécurité routière et en réponse à la recrudescence des accidents graves enregistrés sur les axes routiers, le Ministre de la sécurité informe la population et les usagers de la route que depuis le 09 février 2026, une opération spéciale est déployée sur l'ensemble des axes routiers du pays, avec une attention particulière portée sur le Grand Contournement de Lomé, la route nationale n°1 (RN1 Lomé-Cinkassé), la route nationale N°2 (RN2 Lomé-Aného) et la route nationale N°5 (RN5 Lomé-Kpalimé-Atakpamé).

Cette opération vise à réduire significativement les accidents de la circulation sur ces axes, tout en assurant durablement la sécurisation de ces corridors stratégiques essentiels à la mobilité des personnes et au transport des biens.

À cet effet, les mesures suivantes sont prises :

- Intensification des contrôles de vitesse sur l'ensemble des axes concernés ;
- Répression rigoureuse des dépassements dangereux ;
- Élimination immédiate de tout mauvais stationnement et de tout encombrement de la voie publique ;
- Contrôle strict des chargements et de la conformité des transports en commun ;
- Vérification systématique du port du casque et de la ceinture de sécurité ;
- Renforcement des patrouilles de jour comme de nuit.

Tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Ministre rappelle que la sécurité routière est une responsabilité collective.

Il invite, par conséquence, tous les usagers au strict respect du code de la route pour protéger les vies humaines et garantir la sécurité sur l'ensemble du réseau routier national.

Fait à Lomé, le 17 février 2026

Colonel Calixte Batossie MADJOURBA
Ministre de la sécurité

Image du jour



FOIRE DES INVENTIONS & INNOVATIONS DU TOGO F2i-TOGO

ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC

LA 7^e ÉDITION DES JOURNÉES

SCIENTIFIQUES DU CAMES

INVENTEURS • CHERCHEURS • ENTREPRENEURS

• STARTUPS • PASSIONNÉS D'INNOVATION

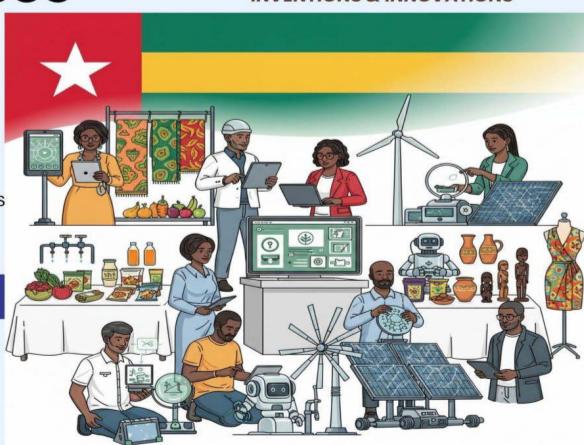
Venez exposer, découvrir et vous connecter avec les talents qui transforment le Togo

Du 09 au 12 mars

Université de Lomé

Réservez votre place :
+228 97 97 97 52

La CCI-Togo, au service des entreprises et du développement.



AUX DÉCIDEURS ... L'heure de vérité

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est à la fois le thermomètre et le moteur du développement. Routes, écoles, hôpitaux, ouvrages énergétiques : derrière chaque infrastructure se dessine une ambition nationale. Au Togo, cette ambition est claire. Mais encore faut-il que l'exécution soit à la hauteur de la vision.

La rencontre du 12 février 2026 du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) aura eu le mérite de la franchise. Pendant plusieurs heures, autorités publiques et professionnels du BTP ont posé un diagnostic sans complaisance : retards, chantiers inachevés, études techniques insuffisantes, dérives dans les procédures de passation. Autant de dysfonctionnements qui fragilisent la crédibilité de la dépense publique et ralentissent l'impact des investissements sur la vie des populations.

En rappelant les réformes engagées depuis 2015, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a souligné une évidence : la transparence ne suffit pas si elle ne s'accompagne pas de rigueur et de résultats. Le passage annoncé du « moins-disant » à « l'offre économiquement la plus avantageuse » constitue, à cet égard, un tournant majeur. Choisir la qualité plutôt que le prix le plus bas, c'est refuser l'illusion des économies immédiates au profit de la durabilité.

Son collègue en charge des Infrastructures, Kodjo Adedze, a eu raison de rappeler que les responsabilités sont partagées. L'État doit renforcer le contrôle et la planification ; les entreprises doivent honorer leurs engagements techniques et contractuels. La « République des résultats » ne peut être un slogan : elle doit se traduire par des ouvrages livrés dans les délais, conformes aux normes et pérennes.

L'enjeu dépasse le seul secteur du BTP. Il touche à la gouvernance de la commande publique, à la confiance des partenaires financiers et à la compétitivité des entreprises nationales. La mise en place d'une commission mixte État-secteur privé, l'audit des marchés en souffrance et le renforcement des sanctions sont des mesures attendues. Mais leur efficacité dépendra de leur application stricte et continue.

Il faut rappeler l'ampleur des moyens engagés : près de 3 000 milliards de FCFA investis en cinq ans dans les infrastructures. Cet effort budgétaire traduit la vision portée par le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, qui appelait à Luanda en octobre 2025 à « construire mieux », avec des infrastructures durables, résilientes et gouvernées avec rigueur. La cohérence entre cette vision et la réalité des chantiers est aujourd'hui l'exigence centrale.

La rencontre du CCESP marque peut-être un tournant. Elle envoie un signal : celui d'un État prêt à écouter, mais aussi à exiger. Celui d'un secteur privé conscient que la crédibilité se construit dans la performance. Le défi est désormais de transformer les recommandations en actes.

Car au bout du compte, derrière chaque marché public, il y a une route attendue, une école promise, un hôpital espéré. Et derrière chaque retard, ce sont des citoyens qui patientent. L'heure n'est plus aux constats. Elle est à l'exécution, à la discipline et à la responsabilité collective.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,9%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

● Source : tresor.economie.gouv.fr

Investissements

ZLECAF, le Togo engage la réforme de sa gouvernance

Du 18 au 20 février 2026, Lomé abrite un atelier stratégique sur la réforme de la gouvernance des investissements, organisé par le gouvernement togolais et l'IISD.
Objectif : aligner les instruments juridiques nationaux sur le Protocole d'investissement de la ZLECAF afin d'attirer des capitaux plus durables et créateurs de valeur.

• Hélène Martelot

Le ministère délégué chargé de la Promotion des Investissements et de la Souveraineté économique organise à Lomé, en collaboration avec l'Institut international du développement durable (IISD), renforcent les capacités consacrées à la réforme de la gouvernance des investissements. La formation réunit des représentants de plusieurs ministères sectoriels — investissement, industrie, environnement, mines, énergie, agriculture — ainsi que le bureau du procureur général et l'Agence de promotion des investissements (API). L'objectif est d'initier les cadres aux principaux instruments juridiques encadrant l'investissement : traités bilatéraux, code national des investissements et contrats conclus avec les opérateurs économiques. Au cœur des échanges figure la nécessité d'assurer la cohérence entre ces différents instruments. Selon Mme Suzy Nikiéma, directrice du programme « Investissements durables » à l'IISD, il est impossible de réformer ces outils de manière isolée. L'investissement touche en effet des domaines transversaux tels que le travail, l'environnement, la santé et la fiscalité. Une réforme sectorielle risquerait de créer des incohérences juridiques susceptibles d'affaiblir la position de l'État. Les participants alternent présentations techniques et travaux de groupe afin d'identifier des stratégies de réforme harmonisées, adaptées au contexte togolais. Une attention particulière est accordée aux contrats miniers, compte



tenu de leurs implications économiques, sociales et environnementales. L'objectif est d'aligner les instruments nationaux sur le Protocole d'investissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), désormais considéré comme la référence continentale. Pour Bédembada Bedinadé, directeur de cabinet du ministère en charge de la Promotion des investissements, l'enjeu est opérationnel : « L'intérêt principal est d'aligner nos instruments, traités, contrats et code, sur le protocole d'investissement de la ZLECAF, afin d'assurer leur cohérence. Les capacités acquises permettront aux participants de mieux négocier les futurs traités. »

Attirer des investissements de qualité et renforcer la souveraineté

Au-delà de la formation technique, cet atelier traduit un repositionnement stratégique du Togo. Dans

un environnement marqué par une concurrence accrue entre économies africaines pour capter les flux d'investissements directs étrangers, la question n'est plus seulement d'attirer des capitaux, mais d'en améliorer la qualité. Les investissements dits « responsables » — générateurs d'emplois, respectueux des normes environnementales et porteurs de valeur ajoutée locale — constituent désormais la priorité. L'alignement des instruments juridiques vise à éviter les contradictions entre engagements internationaux et

dispositions nationales, susceptibles de limiter la marge de manœuvre de l'État dans la régulation des projets. Le Protocole d'investissement de la ZLECAF, adopté sous l'égide de l'Union africaine, est présenté comme une innovation majeure. Pour la première fois, les États africains disposent d'un cadre commun intégrant explicitement des exigences de développement durable. Cette harmonisation renforce leur pouvoir de négociation face aux partenaires non africains et favorise une approche plus équilibrée des relations investisseur-État.

Pour le Togo, l'enjeu est également celui de la souveraineté économique. En consolidant la cohérence de ses traités, de son code d'investissement et de ses contrats sectoriels, le pays cherche à préserver ses intérêts stratégiques tout en restant attractif. La réforme de la gouvernance devient ainsi un levier central de transformation structurelle.

Boussole continentale

La Zone de libre-échange continentale africaine constitue aujourd'hui l'un des projets d'intégration



Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

Population en 2023 (FMI)

PIB/hab en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

9,1 M

1 001 USD

Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

■ Agriculture

■ Industrie

■ Services



Source : tresor.economie.gouv.fr

Riziculture

Le Togo intègre le programme régional REWARD-AfricaRice

Le Togo fait partie des 14 pays d'Afrique de l'Ouest bénéficiaires du programme REWARD-AfricaRice, lancé à Bouaké avec l'appui de la Banque africaine de développement. Dotée de 8,5 millions de dollars, l'initiative vise à renforcer les chaînes de valeur rizicoles et à réduire la dépendance régionale aux importations.

• Junior Aredola

Le programme multi-national REWARD-AfricaRice a été lancé à Bouaké, en Côte d'Ivoire, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD), du Centre africain du riz (AfricaRice) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Financé à hauteur de 8,5 millions de dollars sur cinq ans, le programme concerne 14 pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Togo. L'objectif est de transformer durablement les chaînes de valeur rizicoles et accélérer les progrès vers l'autosuffisance régionale. Le programme entend répondre à des contraintes structurelles persistantes. Les rendements moyens oscillent actuellement entre 2,2 et 2,5 tonnes par hectare, les pertes post-récolte peuvent atteindre 42 %, tandis que la production locale ne couvre qu'environ 60 % de la demande régionale. REWARD mise sur plusieurs leviers : diffusion de variétés améliorées adaptées aux différentes zones agro-écologiques, renforcement des systèmes semenciers nationaux, promotion de pratiques agricoles durables et introduction de technologies de transformation plus performantes. L'initiative prévoit également l'élaboration de feuilles de route semencières nationales, le développement des capacités de contrôle de qualité des semences et un partage accru des connaissances entre les pays participants. À moyen terme, le programme ambitionne de porter les ren-



dements moyens à près de 7 tonnes par hectare. Les projections tablent sur une augmentation du revenu annuel moyen des producteurs, passant d'environ 1 385 dollars à 1 605 dollars. Il est également prévu la création de 78 000 emplois, dont près de la moitié pour les femmes, ainsi qu'une hausse des échanges intra-régionaux de riz pouvant atteindre 250 000 tonnes. Au Togo, la filière rizicole est dominée par le riz de bas-fonds (55 %) et le riz pluvial (34 %). Malgré un potentiel agroécologique favorable, les rendements restent limités en raison d'une faible maîtrise des aménagements et d'un accès insuffisant à des intrants de qualité. En 2020, la production nationale avoisinait 153 000 tonnes, couvrant seulement une partie des besoins, ce qui maintient une forte dépendance aux importations.

Au nom de la souveraineté alimentaire

La riziculture est devenue un secteur stratégique en Afrique de l'Ouest, où la demande ne cesse de croître sous l'effet combiné de la croissance démographique et de l'urbanisation. Dans ce contexte, la dépendance aux importations expose les pays aux fluctuations des prix internationaux et aux chocs logistiques. Pour le Togo, les importations de riz représentaient plus de 43 milliards de FCFA en 2023, soit plus de la moitié de la consommation nationale. Réduire cette facture constitue un impératif économique et budgétaire. L'amélioration des rendements et la réduction des pertes post-récolte apparaissent comme des leviers prioritaires pour renforcer la compétitivité de la production locale. L'approche régionale adoptée par REWARD présente un atout majeur. En harmonisant les stratégies semencières et en favorisant les échanges de connaissances, le programme contribue à renforcer l'intégration des marchés agricoles ouest-africains. L'augmentation des échanges intra-communautaires pourrait stimuler la circulation des surplus et stabiliser l'offre régionale. Le programme met également l'accent sur la gouvernance, la transparence et le respect strict des procédures de gestion financière de la BAD, afin de garantir une mise en œuvre efficace. Cette dimension institutionnelle est essentielle pour assurer la crédibilité et la durabilité des interventions.



BOA TOGO réaménage son centre d'Affaires et ouvre de nouvelles caisses pour un service plus rapide et plus efficace

BOA TOGO informe le public et l'ensemble de sa clientèle du réaménagement de son Centre d'Affaires, une initiative qui s'inscrit dans sa dynamique continue d'amélioration de la qualité de service et de proximité avec ses clients.

Ce réaménagement vise à offrir un cadre moderne, fonctionnel et confortable, répondant aux standards actuels de la banque et aux attentes d'une clientèle exigeante. Il marque une étape importante dans la volonté de BOA TOGO d'optimiser l'expérience client ent au sein de son Centre d'Affaires. Dans cette même dynamique, BOA TOGO annonce l'ouverture de nouvelles caisses dédiées au Centre d'Affaires. Ces caisses permettent désormais aux clients d'effectuer leurs opérations de dépôts et de retraits dans des délais fortement

réduits, garantissant un traitement rapide, fluide et sécurisé des transactions.

Grâce à cette innovation, les clients du Centre d'Affaires bénéficient d'un gain de temps considérable et d'une meilleure fluidité dans la gestion de leurs opérations bancaires quotidiennes.

À travers ce réaménagement et la mise en service de ces nouvelles caisses, BOA TOGO réaffirme son engagement à offrir des solutions bancaires performantes, adaptées aux besoins de sa clientèle et alignées sur les meilleures pratiques du secteur bancaire.



Éducation

La formation continue des enseignants désormais digitalisée

Au Togo, la formation continue des enseignants peut désormais s'effectuer en ligne. Une plateforme numérique destinée à renforcer les compétences pédagogiques et professionnelles du corps enseignant a été officiellement lancée en fin de semaine écoulée à Lomé.

Baptisée FOCEN (Formation Continue des Enseignants), cette solution digitale s'intègre dans la dynamique de modernisation du système éducatif national. Elle met à la disposition des enseignants un environnement d'apprentissage flexible, combinant des modules en ligne et des sessions en présentiel, afin de favoriser une montée en compétences progressive et adaptée aux réalités du terrain. La plateforme offre également un accès simplifié à des ressources pédagogiques variées, des outils interactifs et un système de suivi individualisé permettant à chaque enseignant d'évaluer ses progrès et de faire certifier ses compétences. L'initiative, portée par le ministère de l'Éducation nationale en collaboration avec l'UNICEF, s'inscrit dans le cadre du Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2020-2030. « Le lancement de la plateforme FOCEN traduit notre volonté résolue de faire de la formation continue des enseignants un levier stratégique de la transformation éducative. Nous offrons désormais à chaque enseignant togolais, où qu'il se trouve, la possibilité de se former, de se perfectionner et de faire certifier ses compétences », a indiqué le secrétaire technique perma-

nent du PSE, Akakpo-Numa-Do Yawo Séna. Pour rappel, le Plan sectoriel de l'éducation constitue un instrument de référence qui donne les grandes orientations du système éducatif. Il est subdivisé en cinq chapitres : la stratégie sectorielle, le financement et la mobilisation des ressources, le coût de la mise en œuvre du plan ainsi que les prévisions de financement des partenaires.

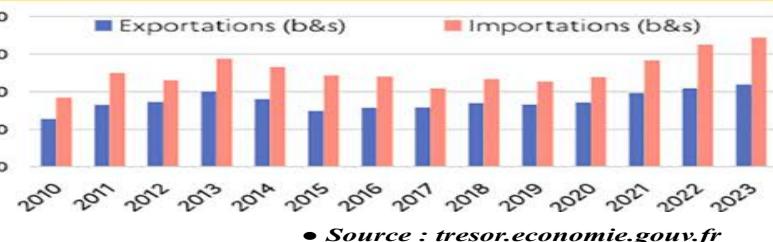
(Togo Officiel)



Le Togo en chiffres

Commerce extérieur du Togo (M USD, Banque Mondiale)

	2021	2022	2023
Exportations de biens et services (BM)	1 971	2 091	2 192
Importations de biens et services (BM)	2 833	3 259	3 441
Balance des biens et services (BM)	-	861	- 1 167
			- 1 249



Source : tresor.economie.gouv.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 06/03/2026

ÉMISSION SIMULTANÉE

UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU TOGO

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons et d'obligations du trésor dont les termes sont les suivants:



CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU TOGO		
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	: 09 mars 2026		
Denomination	BAT-364 Jours	OAT-3 ans	OAT-5 ans
Maturité	364 jours	3 ans	5 ans
Valeur nominale unitaire	1 000 000	10 000	10 000
Prix		Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	6,15%	6,35%
Échéances	07.mars.27	09.mars.29	09.mars.31

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : vendredi 06 mars 2026 à 10h30mn TU (Heure limite)

*Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA*

Pour les OAT, le remboursement du capital des titres émis interviendra à la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à son taux d'intérêt et ce, dès la fin de la première année.

Pour les BAT, Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons

Dakar, le 16 février 2026

Le Directeur de UMOA-Titres

Oulimata NDIAYE DIASSE

*Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique*

Ekpao ADJABO

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:

email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57

Africa SABRE Awards 2026

«AFAWA : Banking on Women», meilleure campagne mondiale

Le très convoité Trophée d'or des Africa SABRE Awards 2026, récompensant la meilleure campagne de communication mondiale, sera remis au Groupe de la Banque africaine de développement lors d'une cérémonie en mars en Afrique du Sud.

• Vivien Atakpabem

Le jury des Africa SABRE Awards 2026 a désigné la campagne de communication du Groupe de la Banque africaine de développement sur l'initiative AFAWA (Affirmative Finance Action for Women in Africa) comme étant la meilleure «Campagne mondiale». Les SABRE (Superior Achievement in Branding, Reputation and Engagement) Awards sont axés sur l'excellence en matière de communication, de relations publiques et de création de contenus en provenance d'Afrique. Les lauréats sont sélectionnés parmi plus de 500 candidats, issus notamment d'agences mondiales telles qu'Edelman, Weber Shandwick et FleishmanHillard, et d'agences africaines de relations publiques comme Chain Reactions Africa, Clockwork Digital et APO Group, pour le compte de clients tels que Vodacom, Spotify, Mastercard Africa ou encore Anglo American. La campagne gagnante du Groupe de la Banque africaine de développement a été lancée par une série de vidéos intitulées «AFAWA Stories», soutenues par des événements organisés par AFAWA ou auxquels AFAWA a participé à Johannesburg, New York, Paris, Rabat, Abidjan, entre autres villes. Ces vidéos ont emmené les spectateurs au Kenya, au Nigéria, en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire, à la rencontre d'entrepreneures et de représentants d'institu-



tions financières participant aux programmes d'AFAWA. L'initiative AFAWA contribue à réduire le déficit de financement estimé à 49 milliards de dollars auquel sont confrontées les entrepreneurs africaines, principalement en développant l'accès au financement, le plaidoyer en faveur de politiques et réglementations tenant compte de la dimension de genre, les partenariats avec le secteur privé, ainsi que les formations qualifiantes et le mentorat pour des entrepreneurs africaines, afin qu'elles puissent introduire avec succès des demandes de financement. «L'objectif de la campagne 'AFAWA : Banking on Women' était d'inciter le secteur bancaire commercial de l'Afrique à débloquer des milliards de dollars de prêts pour des entreprises appartenant à des femmes. En outre, la campagne a permis aux contributeurs d'AFAWA de découvrir les témoignages d'entrepreneures qui bénéficient du soutien d'AFAWA», explique Jemimah Njuki, directrice du genre, des femmes et de la société civile du Groupe de la Banque africaine de développement. «Nous sommes ravis qu'un jury de pairs des SABRE Awards ait reconnu l'approche inclusive» une seule Banque «du Groupe de

la Banque africaine de développement pour communiquer sur ces témoignages», a-t-elle ajouté. Au cours de la campagne de communication de la Banque, AFAWA a enregistré les résultats suivants : une hausse de 44 % du nombre de banques commerciales partenaires d'AFAWA ayant adhéré au programme ; une augmentation de 241 % du nombre d'entrepreneures africaines bénéficiant d'un prêt ou d'une formation dans le domaine des affaires ; un bond de 466 % des financements octroyés à des entreprises africaines appartenant à des femmes ; une hausse de 16 % du nombre de pays participant au programme AFAWA. Les Africa SABRE Awards 2026, organisés en partenariat avec la Public Relations and Communications Association, seront remis lors d'une cérémonie qui se déroulera le 17 mars prochain dans le cadre de la conférence sud-africaine de l'Association à Johannesburg. La récompense décernée par les Africa SABRE Awards est la troisième distinction en matière de communication pour cette campagne d'AFAWA, et la 12e de l'institution sur le plan international pour des communications sur l'agriculture et le développement humain et social.

Aérien

Kenya Airways toujours en quête d'options pour redresser son modèle économique

Nairobi mise sur une recapitalisation d'envergure et l'entrée d'un partenaire privé pour redéfinir le modèle économique de Kenya Airways et alléger la charge du transporteur national sur les finances publiques.



de transformation présenté comme le plus ambitieux depuis des décennies, afin de le rendre plus compétitif face aux grandes compagnies africaines, sur les segments long-courrier et régional. Après plus d'une décennie de pertes chroniques, Kenya Airways a enregistré en mars 2025 son premier bénéfice

opérationnel en 11 ans. Une performance encore fragile, mais perçue comme un signal positif dans un environnement marqué par une concurrence régionale accrue et des contraintes de financement. Cette recherche d'investisseur est évoquée alors que l'État cherche à réduire son exposition aux entités financièrement déficitaires, et dont la survie opérationnelle dépend du renflouement systématique par des subventions, modèle jugé trop contraignant pour les finances publiques.

Avec Agence Ecofin

BRVM

Les principaux indices clôturent en baisse malgré une activité soutenue

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a clôturé la séance sur une dynamique contrastée ce mercredi 18 février 2026, avec des valeurs en nette progression dans le Top 5, mais également des replis significatifs dans le Flop 5.

Parmi les meilleures performances de la journée, SAFC s'est illustrée avec un cours de 4 305 FCFA, en hausse de 7,49 %. ABJC a suivi avec une progression de 7,35 %, atteignant 3 285 FCFA, tandis que SEMC a terminé à 2 490 FCFA, en hausse de 7,33 %. SMBC a également enregistré une belle performance, clôturant à 12 725 FCFA (+6,66 %). ONTBF s'est valorisée à 2 870 FCFA, soit une progression de 6,30 %. Ces résultats traduisent un regain d'intérêt des investisseurs pour certaines valeurs industrielles et financières, qui ont dynamisé le marché en début de séance. À l'inverse, plusieurs titres ont subi des corrections notables. SICC a reculé à 3 870 FCFA, soit une baisse de 7,42 %, marquant la plus forte chute

du jour. ORAC a terminé à 14 105 FCFA, en baisse de 6,93 %, tandis que UNLC a cédé 6,42 % pour s'établir à 80 005 FCFA. SIBC a clôturé à 6 555 FCFA, en baisse de 4,10 %, et CABC a terminé à 3 085 FCFA, enregistrant un repli de 2,37 %. Ces contre-performances traduisent des prises de bénéfices et une prudence accrue des investisseurs face aux incertitudes du marché. La séance a été marquée par une valeur des transactions de 8 987 286 324 FCFA, confirmant une activité soutenue. La capi-

talisation des actions s'est établie à 15 121 180 172 218 FCFA, tandis que la capitalisation des obligations est restée stable à 11 466 103 646 970 FCFA. Les principaux indices de référence ont clôturé en baisse : BRVM-C : 392,19 points (-0,27 %), BRVM-30 : 182,00 points (-0,27 %), BRVM-PRES : 154,17 points (-0,53 %). Cette évolution traduit une tendance baissière globale, malgré les performances individuelles de certaines valeurs.

Moussa Traoré



Nigeria

Un contrat de 400 millions \$ pour accélérer l'extension de Dangote refinery

Dangote Group franchit une nouvelle étape importante dans son projet d'extension de la plus grande raffinerie d'Afrique, avec la signature d'un accord stratégique portant sur l'acquisition de matériel de construction auprès du chinois XCMG.

Le conglomérat nigérian Dangote Group a signé, lundi 16 février, un contrat d'une valeur de 400 millions de dollars portant sur l'acquisition de matériel de construction auprès du chinois XCMG Construction Machinery Co. Un deal qui s'inscrit dans le processus d'augmentation des capacités de sa raffinerie de pétrole, la plus grande d'Afrique, de 650 000 barils par jour à 1,4 million de barils par jour. Une fois, cette extension effectuée, l'usine deviendra la plus grande raffinerie au monde, surpassant celle indienne de Jamnagar (1,24 million de barils par jour).

L'accord permettra au groupe de disposer d'un large éventail de machines de dernière génération pour soutenir les projets en cours et à venir dans le raffinage, la pétrochimie, l'agriculture et les infrastructures à grande échelle. Le matériel acquis viendra compléter les équipements déjà déployés pour le programme d'expansion. Cette stratégie est conçue pour accélérer la réalisation des travaux et assurer la mise en service complète de la raffinerie dans un horizon

de trois ans. « Le matériel supplémentaire que nous acquérons dans le cadre de ce partenariat améliorera considérablement l'exécution de nos projets », a indiqué Dangote Group dans un communiqué.

Renforcement de la production pétrochimique

Au-delà du raffinage, le programme prévoit une augmentation significative de la production pétrochimique, notamment de polypropylène, qui passera de 900 000 à 2,4 millions de tonnes par an. La production d'urée au Nigeria sera triplée à 9 millions de tonnes par an, en complément de l'usine de 3 millions de tonnes en Éthiopie, ce qui positionnera le groupe comme le premier producteur mondial de ce fertilisant. La capacité de production d'alkylbenzenes linéaires, matières pre-



mières essentielles pour les détergents, sera, elle, portée à 400 000 tonnes par an, faisant de Dangote le principal fournisseur sur le continent africain. Une augmentation de la capacité de production d'huiles de base complète également le programme. Dangote considère cet investissement comme stratégique, car il permet au groupe de renforcer sa présence dans le secteur de la construction et d'avancer vers l'objectif de bâtir une entreprise évaluée à 100 milliards de dollars d'ici 2030. Le milliardaire nigérian Aliko Dangote, propriétaire du groupe, a indiqué que le projet permettra de réduire fortement la dépendance du Nigeria aux importations de carburants raffinés, tout en transformant le pays en hub régional capable d'exporter des produits raffinés vers d'autres marchés africains et internationaux.

Avec Agence Ecofin

mercredi 18 février 2026

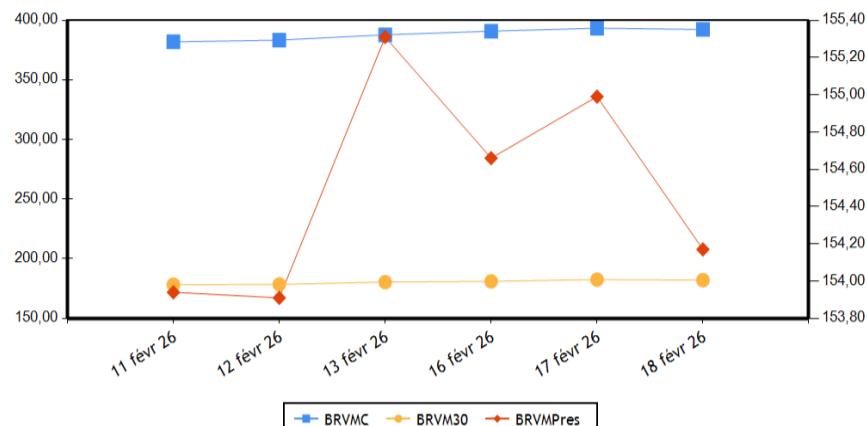
N° 34

BRVM COMPOSITE	392,19
Variation Jour	-0,27 %
Variation annuelle	13,43 %

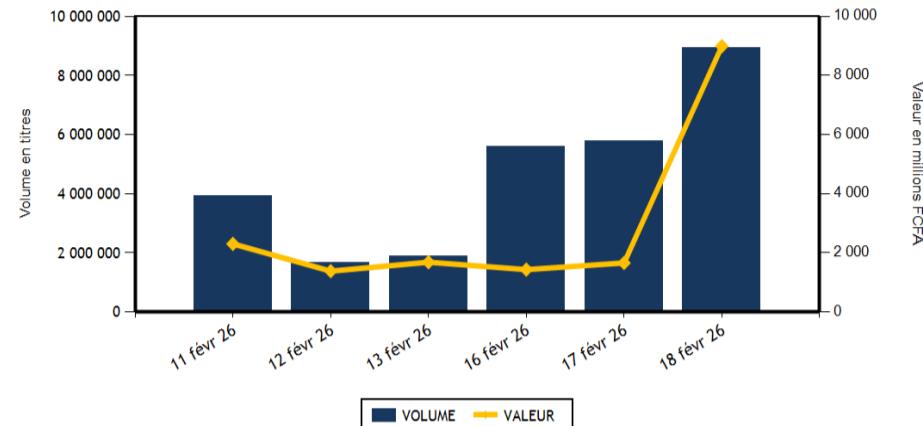
BRVM 30	182,00
Variation Jour	-0,27 %
Variation annuelle	9,48 %

BRVM PRESTIGE	154,17
Variation Jour	-0,53 %
Variation annuelle	6,88 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	15 121 180 172 218	-0,28 %
Volume échangé (Actions & Droits)	5 435 527	-5,79 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	2 021 434 741	23,56 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	31	6,90 %
Nombre de titres en baisse	10	-28,57 %
Nombre de titres inchangés	6	50,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 466 103 646 970	-0,10 %
Volume échangé	3 500 099	158 490,80 %
Valeur transigée (FCFA)	6 965 851 583	32 044,55 %
Nombre de titres transigés	6	-14,29 %
Nombre de titres en hausse		-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	4	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	4 305	7,49 %	30,26 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	3 285	7,35 %	13,28 %
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	2 490	7,33 %	255,71 %
SMB CI (SMBC)	12 725	6,66 %	33,95 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 870	6,30 %	15,49 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	3 870	-7,42 %	17,27 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	14 105	-6,93 %	-1,02 %
UNILEVER CI (UNLC)	80 005	-6,42 %	133,76 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	6 555	-4,10 %	14,00 %
SICABLE CI (CABC)	3 085	-2,37 %	30,72 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	154,17	-0,53 %	6,88 %	92 743	969 955 950	11,54
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	272,45	0,93 %	25,18 %	5 342 784	1 051 478 791	15,00

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	151,02	-0,28 %	13,43 %	5 435 527	2 021 434 741	12,59

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	98,80	-2,58 %	4,11 %	46 662	611 811 270	9,33
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	194,00	2,09 %	12,13 %	69 729	155 388 540	66,96
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	166,82	1,35 %	14,37 %	5 148 915	790 492 056	10,34
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	282,97	-0,67 %	30,96 %	67 643	218 201 980	11,30
BRVM - INDUSTRIELS	6	200,36	3,50 %	51,41 %	82 407	183 087 350	23,31
BRVM - ENERGIE	4	129,00	2,07 %	16,31 %	16 438	49 675 775	15,70
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	122,64	0,84 %	15,81 %	3 733	12 777 770	15,20

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	12,59
Taux de rendement moyen du marché	6,81
Taux de rentabilité moyen du marché	8,89
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	182
Volume moyen annuel par séance	2 376 667,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 736 091 221,86

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	78,03
Ratio moyen de satisfaction	85,77
Ratio moyen de tendance	109,91
Ratio moyen de couverture	90,98
Taux de rotation moyen du marché	0,50
Prime de risque du marché	2,19
Nombre de SGI participantes	32

Adaptation climatique

L'Europe doit investir 70 milliards par an

Le Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique alerte ce mardi sur le « manque de cohérence » et la faiblesse du « budget » de l'UE face à l'adaptation au changement climatique. Derrière, des coûts financiers exorbitants.

Face au changement climatique, s'adapter plus vite et mieux... au risque d'un coût financier exorbitant. C'est le message que fait passer ce mardi le Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique. « Il y a un manque de cohérence, un manque de coordination, et aussi un manque de budget », résume cliniquement son président Ottmar Edenhofer. Avec derrière une menace pour la compétitivité et même la sécurité européenne, estiment les chercheurs. L'inquiétude de haut conseil scientifique est d'autant plus prégnante que selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le changement climatique a fait de l'Europe le continent qui se réchauffe le plus rapidement au monde. Derrière, l'effet domino opère déjà avec des vagues de chaleur, des inondations, des destructions côtières et des tempêtes beaucoup plus fréquentes et intenses.

Des pertes économiques qui se chiffrent en milliards

Tout cela coûtera cher, rappelle les scientifiques dans leur avis, en s'appuyant sur les chiffres de l'Agence européenne de l'environnement (AEE). Les dommages économiques causés aux infrastructures et aux bâtiments



européens par les phénomènes climatiques extrêmes s'élèvent désormais à 45 milliards d'euros par an. Soit cinq fois plus qu'au cours des années 80, où la facture n'était que de 8,6 milliards d'euros par an. En sachant que les pertes cumulées en 44 ans ont atteint 822 milliards d'euros. Et les choses ne devraient pas s'améliorer, d'après une autre étude de l'Université de Mannheim et de la BCE : si les événements extrêmes s'intensifient, le coût pourrait avoisiner les 126 milliards d'euros par an d'ici 2029. Dans un scénario dépassant les 1,5 °C de réchauffement planétaire, l'Agence européenne de l'environnement indique que l'Union européenne pourrait perdre 7 % du PIB d'ici à la fin du siècle. Une sombre perspective qu'ont déjà vécu certains pays de l'UE, comme la Slovénie frappée par des inondations monstrueuses en 2023. Coût de la reconstruction : 11 % de son PIB.

Avec latribune.fr

Investir vraiment dans l'adaptation

D'où l'urgence de s'adapter. Un rapport conjoint de la Commission et du Centre euro-méditerranée sur le changement climatique (CMCC) chiffre à 70 milliards d'euros par an l'investissement nécessaire à l'adaptation de l'UE, d'ici à 2050. Et ce, pour des secteurs économiques clés comme les infrastructures, l'énergie, les transports et l'agriculture. De leur côté, les chercheurs du conseil scientifique européen recommandent aux États membres de déjà se préparer aux risques associés à un réchauffement de 2,8 à 3,3 °C, d'ici la fin du siècle. À noter que selon dernières estimations de l'ONU, le réchauffement de la température planétaire suit aujourd'hui une trajectoire de hausse de 2,3 à 2,5 °C. Donc au-dessus de la cible des 1,5 °C, visée par l'accord de Paris pour le climat.

Avec latribune.fr

Pacte Aukus

L'Australie lance son chantier de sous-marins nucléaires

Canberra débloque 3,9 milliards de dollars australiens pour construire un chantier naval dédié aux sous-marins nucléaires. Une étape clé du pacte Aukus, qui vise à consolider l'équilibre stratégique dans l'Indo-Pacifique.

L'Australie passe de la parole aux actes. Le gouvernement d'Anthony Albanese a annoncé le déblocage d'un premier investissement de 3,9 milliards de dollars australiens (2,4 milliards d'euros) pour lancer la construction d'un chantier naval destiné aux sous-marins à propulsion nucléaire. Ce financement constitue la première pierre industrielle du pacte Aukus, conclu en 2021 entre Canberra, Washington et Londres afin de renforcer la présence stratégique occidentale dans l'Indo-Pacifique face à la montée en puissance de la Chine. À terme, l'investissement total dans ce nouveau site, situé à Osborne près d'Adélaïde, est estimé à 30 milliards de dollars australiens (18 milliards d'euros).



« Crucial pour fournir l'Australie en sous-marins à propulsion nucléaire équipés d'armes conventionnelles », a déclaré le Premier ministre dans un communiqué.

Un programme à 200 milliards d'euros

Dans un premier temps, l'accord prévoit la livraison à partir de 2032 de trois à cinq sous-marins américains de classe Virginia. Puis, à partir de 2040, une nouvelle génération d'appareils furtifs SNN-AUKUS sera co-construite par le groupe britannique BAE Systems et l'entreprise publique aus-

traliennes ASC. Les premiers exemplaires seront assemblés au Royaume-Uni, les suivants en Australie. Le coût total du programme, sous-marins inclus, est estimé à près de 200 milliards d'euros sur trente ans. Le ministre de la Défense Richard Marles a salué « la transformation en cours » du site d'Osborne, affirmant qu'elle démontrait la capacité du pays à développer une base industrielle souveraine dans le nucléaire naval. L'annonce du pacte Aukus en 2021 avait provoqué une crise diplomatique majeure avec Paris. C'est l'architecture existante qu'il faut revisiter.

(Avec AFP)

+80 % en 15 ans

Pourquoi les frais de tenue de compte explosent

Les frais de tenue de compte coûteront en moyenne entre 23,40 et 24,60 euros en 2026, contre 13,20 euros quinze ans plus tôt. Une forte hausse difficile à comprendre.



celui de CLCV).

Des banques physiques mauvaises élèves

Détenir un compte bancaire coûte chaque année plus cher. Preuve en est en 2026, avec des frais de tenue de compte qui ont encore augmenté, atteignant en moyenne 23,40 euros, selon l'étude annuelle du comparateur Panorabank dévoilée par RMC Conso. Soit une progression de +5,9 % sur un an. Ce chiffre confirme celui de l'association de consommateurs CLCV. Dans sa propre étude publiée mi-janvier, elle faisait état d'une hausse de +6,4 % de ces frais de tenue de compte cette année comparé à 2025, les évaluant à 24,60 euros par an en moyenne. Ce bond des frais de tenue de compte ne se cantonne pas à 2026 puisqu'ils ont progressivement grimpé depuis le début de la décennie précédente. Ils s'affichaient en effet à 13,20 euros en moyenne en 2011, selon le rapport annuel 2013 de l'Observatoire des tarifs bancaires (OTB), réalisé par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Soit une explosion de plus de 80 % en moyenne en quinze ans (+77 % dans le cas de Panorabank) et +86 % dans

La hausse est même bien plus importante si l'on regarde plus loin en arrière, puisque ces services étaient auparavant... gratuits. Une gratuité sur laquelle les banques sont quasiment toutes revenues petit à petit. En avril 2025, seuls dix établissements ne demandaient rien pour la tenue de compte – contre 53 en janvier 2011 – dont six sont des banques en ligne, d'après l'OTB. Selon Panorabank, les frais de tenue de compte sont les plus élevés au sein du Crédit mutuel de Bretagne et de BNP Paribas, qui facturent respectivement 35,88 euros et 31,20 euros par an. Pointée également du doigt : La Banque postale. Si le tarif pratiqué en 2026 est proche de la moyenne, à

25,20 euros par an, il a bondi de +90 % en l'espace de six ans (13,20 euros en 2020).

Des frais qui questionnent

Ils ont beau être appliqués depuis une quinzaine d'années maintenant, ces frais de tenue de compte suscitent toujours des interrogations. « Lorsque [cette] ligne tarifaire est apparue, 60 millions de consommateurs s'étaient demandé à quels services elle correspondait. Nous n'avons toujours pas la réponse », déplorait l'association dans un article il y a tout juste un an. La porte-parole de Panorabank, Anna Meylacq, explique que « les banques justifient (ces frais de tenue de compte) en affirmant qu'ils représentent le prix du service de gestion administrative et technique d'un compte bancaire ». Avant de relever : « Alors qu'aujourd'hui, avec la digitalisation, on fait quasiment tout par soi-même depuis son application bancaire, cela peut sembler incohérent ».

Avec latribune.fr

Services financiers

La France et l'Allemagne réclament un grand ménage réglementaire européen

Paris et Berlin pressent la Commission de lancer un « paquet de simplification des services financiers » afin d'alléger les contraintes réglementaires, renforcer le marché unique et restaurer la compétitivité mondiale des acteurs européens.



Simplifier sans déréguler

Aux quatre coins de l'Europe financière, un même constat diffus : trop de règles, trop de couches, trop de formulaires. À Paris comme à Berlin, l'idée s'est imposée ces derniers mois qu'à force d'empêcher les textes, l'Union a fini par complexifier son propre marché. Vendredi, dans une lettre adressée à la Commission européenne, la France et l'Allemagne ont décidé de hausser le ton : elles exhortent l'exécutif européen à présenter un « paquet de simplification des services financiers ». Le courrier, consulté par Reuters, est signé par le ministre allemand des Finances Lars Klingbeil et son homologue français Roland Lescure. Il est adressé à la commissaire aux Services financiers Maria Luis Albuquerque. Le message est clair : l'heure n'est plus aux ajustements à la marge. « Des ajustements ponctuels » dans les textes à venir ne suffiront pas, estiment les deux ministres. C'est l'architecture existante qu'il faut revisiter.

des formats distincts. Les deux capitales demandent que l'on rationalise ces obligations afin qu'une opération ne soit déclarée qu'une seule fois. Un principe de bon sens, plaident-elles, à l'heure où les coûts administratifs pèsent sur la capacité d'investissement.

Inflation normative

Autre axe : s'appuyer davantage sur les pratiques de marché existantes plutôt que sur des règles supplémentaires. En filigrane, une critique d'une inflation normative jugée parfois déconnectée des réalités opérationnelles. Les ministres suggèrent également de supprimer les pouvoirs délégués inutilisés, ces outils juridiques en réserve qui entretiennent une incertitude permanente sur d'éventuels durcissements futurs. (Avec Reuters)

IA & créateurs de contenus

L'UNESCO redoute une chute spectaculaire des revenus

L'essor de l'intelligence artificielle (IA) générative pourrait entraîner d'ici 2028 des pertes de revenus mondiales de 24 % pour les créateurs de musique et de 21 % pour les créateurs audiovisuels, soit près de 8,5 milliards d'euros par an cumulés, estime l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans un nouveau rapport.

D'autres préoccupations concernent la capacité de cette technologie à remplacer le travail humain, l'utilisation sans licence de données protégées par le droit d'auteur et les pertes potentielles en matière de diversité culturelle et linguistique. « Le rapport de l'UNESCO appelle à un soutien renouvelé et renforcé aux artistes et aux professionnels de la culture alors que l'IA et les transformations numériques remodèlent les industries créatives, en proposant un plan d'action comprenant plus de 8 100 mesures politiques », a déclaré dans un communiqué, Khaled El-Enany, directeur général de l'UNESCO. Ces projections s'inscrivent dans une transformation plus large de l'économie créative, déjà profondément bouleversée par la transition numérique. Si les technologies numériques ont élargi l'accès aux outils



créatifs et aux publics, elles ont également intensifié les inégalités et la précarité économique.

Menaces sur la diversité et la qualité

Les revenus numériques représentent désormais 35 % des revenus des créateurs, contre 17 % en 2018, ce qui marque un changement structurel accompagné d'une instabilité des revenus et d'une exposition accrue aux violations de la propriété intellectuelle. Cette dernière édition de l'UNESCO sur la créativité, qui s'appuie sur des données provenant

de plus de 120 pays, analyse un paysage culturel en rapide évolution, façonné par la transformation numérique, l'intelligence artificielle, l'évolution de la dynamique du commerce mondial et les menaces croissantes qui pèsent sur la liberté artistique. Le document souligne la nécessité de mettre en place des politiques plus strictes pour protéger les créateurs contre l'aggravation des inégalités. Dans ce contexte de mutation accélérée et de fragilisation des créateurs, l'essor des contenus générés par l'IA apparaît comme un facteur supplémentaire de déstabilisation. D'autant que l'inonda-

tion d'Internet par des contenus « synthétiques » générés par l'IA menace également la diversité et la qualité des œuvres créatives.

Contenus synthétiques générés par l'IA

« Ces contenus, générés entièrement à partir de commandes d'IA avec une contribution humaine limitée, se caractérisent par une qualité faible à moyenne et imitent les styles existants des œuvres protégées par le droit d'auteur sur lesquelles les systèmes d'IA ont été entraînés », note le rapport. Cette imitation systéma-

tique des œuvres existantes alimente un cercle vicieux, menaçant progressivement la qualité et la fiabilité des futurs contenus générés par l'IA. À mesure que les ensembles de données d'entraînement sont de plus en plus saturés de contenus synthétiques générés par l'IA au lieu de contenus créés par l'homme, il existe un risque d'« effondrement du modèle », où les contenus générés par l'IA finissent par polluer les résultats des modèles suivants, entraînant leur détérioration progressive. Pourtant, certains contenus générés par l'IA rencontrent un succès fulgurant.

lectuelle des créateurs tout en soutenant l'innovation et l'investissement dans les infrastructures culturelles numériques ». Ces recommandations interviennent alors que le secteur culturel mondial connaît une expansion rapide mais inégalement répartie, accentuant les déséquilibres entre pays développés et en développement. Le commerce mondial des biens culturels a doublé pour atteindre 254 milliards de dollars en 2023, dont 46 % proviennent des pays en développement.

Avec news.un.org

Commerce mondial de la culture

Face à cette situation, le rapport recommande de mettre en place des cadres de gouvernance clairs pour la culture numérique et l'IA, garantissant un développement éthique, inclusif et durable. « Les politiques publiques doivent protéger les droits de propriété intel-



HOROSCOPE finance

Bélier Sur le plan financier, ne prenez pas de risques. Un manque à gagner est possible, mais il faudra s'y faire. Ce ne sera vraiment pas le moment de vous lancer dans des dépenses superflues.

Taureau Jupiter, planète éminemment bénéfique, vous assurera de la chance en matière financière. Mais ce ne sera pas une raison pour abandonner toute prudence. Dans ce domaine comme dans d'autres, soyez raisonnable. Même si vos rentrées d'argent sont régulières ou augmentent, évitez les dépenses inutiles.

Gémeaux Attention, sur le plan financier, à ne pas croire trop vite au père Noël. Un coup de chance est possible, mais vérifiez bien cette affaire avant de vous lancer en toute confiance. Abstenez-vous des jeux de hasard, à moins que vous ne vous contentiez d'une toute petite mise.

Cancer Dans le domaine matériel, l'influence restrictive de Saturne se fera particulièrement sentir. Vous risquez de subir des retards dans vos rentrées habituelles d'argent, et vous aurez tout intérêt à faire preuve de rigueur dans la gestion de vos finances. Bref, gardez-vous de jeter de l'argent par les fenêtres !

Lion Vos finances ne connaîtront pas de variations notoires. Avec l'appui de la planète Pluton, elles se porteront de manière tout à fait satisfaisante. Vous serez convaincant dans vos négociations et transactions, faisant preuve parfois même d'un flair remarquable.

Vierge Vous aurez plutôt de la chance ce jour. Sans gagner des sommes d'argent conséquentes, vous bénéficierez d'une certaine aisance matérielle, ce qui vous libérera l'esprit. Des chances amplifiées sont prévues pour ceux du premier décan : de quoi arborer un large sourire ! Satisfactions aussi pour ceux dont le métier est en relation avec l'argent : banquiers, agents de change, etc

Balance Sous l'impact d'Uranus et de Neptune, deux mastodontes du Ciel, votre vie financière pourra évoluer très positivement. Mais attention, il vous faudra éviter de vous montrer trop impulsif sous l'influence d'Uranus. Réfléchissez avant de prendre des décisions importantes.

Scorpion Jupiter vous offrira une occasion d'améliorer vos revenus. Votre équilibre budgétaire sera stable, et les circonstances seront propices à une décision financière rentable.

Sagittaire La journée sera propice à la récupération de sommes d'argent qui vous seraient dues ; prenez cependant garde à ne pas les dépenser aussitôt : on pourrait vous le reprocher dans votre entourage.

Capricorne Des placements à long terme pourront être effectués avec profit aujourd'hui. Par contre, n'espérez pas réaliser de très bonnes opérations boursières. Vous devrez vous méfier des transactions hasardeuses.

Verseau Aucune planète n'aura d'impact direct sur votre équilibre financier. Vous n'aurez donc aucun problème particulier à craindre, mais il vous faudra toutefois comprendre que la chance due récemment à Jupiter commencera à diminuer. Si vous faites partie des natifs qui se sont montrés plus dépensiers qu'à l'accoutumée, restez dans les dépenses sans utilité réelle. Cela ne devrait pas vous être trop difficile !

Poisson Appuyez-vous sur une bonne administration de vos biens et une saine gestion de votre budget pour améliorer vos revenus. L'argent ne fait pas le bonheur, certes, mais, dans nos sociétés actuelles de consommation, il ne peut y avoir de bonheur sans argent.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Économique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Édité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFVW-01-2022-B12-01207

Adresse : Agoè Assiyéyé non loin de la Poste

Email : contact@leconomistedutogo.tg

Site web : www.leconomistedutogo.tg

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELLOT

Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar, le 16 février 2026

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE SONATEL (SÉNÉGAL, MALI, GUINÉE, GUINÉE-BISSAU, SIERRA LEONE) AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le Groupe Sonatel investit 288 milliards FCFA pour renforcer le développement numérique en Afrique de l'Ouest

Le Groupe Sonatel, opérateur de référence en Afrique de l'Ouest, présent au Sénégal, au Mali, en Guinée, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone, a enregistré des résultats solides au titre de l'exercice 2025, dans un contexte économique, réglementaire et énergétique particulièrement exigeant. Grâce à sa capacité d'adaptation, à la robustesse de son modèle économique et à la pertinence de ses investissements, le Groupe maintient une trajectoire de croissance durable et renforce son leadership dans l'ensemble de ses pays de présence.

Une dynamique commerciale soutenue malgré un environnement contraignant

En 2025, le Groupe Sonatel a poursuivi le développement de ses bases clients, atteignant 42,1 millions de clients Fixe, Mobile et Internet, en décroissance de 0,7% par rapport à 2024. La base mobile s'establit à 40,3 millions de clients, en légère décroissance impactée par le durcissement des mesures d'identification, mais sans impact sur la croissance globale des usages.

La data mobile confirme son rôle de principal moteur de croissance avec 22,5 millions de clients, en hausse de 8,6% sur un an, dont 21,9 millions de clients actifs 4G, en progression de 22,4% par rapport à 2024. Les usages poursuivent leur accélération, avec une consommation moyenne mensuelle par utilisateur (AUPU) en hausse de 17%.

Le fixe haut débit affiche une performance remarquable avec 1,16 million de clients, en croissance de 26,1%, portée par la fibre optique FTTH qui compte 640 783 clients, en hausse de 35,4%. Le taux de raccordement à la fibre atteint 53,4%, confirmant le succès de la stratégie Très Haut Débit du Groupe.

Les services financiers digitaux poursuivent leur expansion. Orange Money totalise 13 millions de clients actifs, en croissance de 2,8%, avec près de 3,8 milliards de transactions réalisées en 2025. Ces performances traduisent le rôle structurant du service dans l'inclusion financière et la digitalisation des économies locales.

Indicateur Opérationnel (en millions)	2024	2025	Variation
Clients Fixe, Mobile et internet	42,4	42,1	-0,7%
Clients Internet Fixe Haut Débit*	0,9	1,16	26,1%
Clients Mobile	41	40,3	-1,6%
Dont clients actifs 4G	17,9	21,9	22,4%
Clients inscrits Orange Money	33,1	32,4	-2,1%
Dont clients actifs Orange Money	12,6	13	2,8%

Des performances financières solides et résilientes

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sonatel s'élève à 1 923,1 milliards FCFA, en progression de 8,3% par rapport à 2024. Cette croissance est principalement portée par la data mobile, le fixe haut débit et Orange Money.

L'EBITDAAL atteint 921,2 milliards FCFA, représentant 47,9% du chiffre d'affaires, en amélioration continue, illustrant la discipline opérationnelle et l'efficacité du modèle économique du Groupe.

Le résultat net s'établit à 413,6 milliards FCFA, en hausse de 5,1%, confirmant la capacité du Groupe à créer de la valeur durable dans un environnement concurrentiel et réglementaire renforcé sur l'ensemble des pays de présence.

Les investissements (CAPEX) s'élèvent à 288,6 milliards FCFA, soit 15% du chiffre d'affaires, principalement orientés vers le renforcement des réseaux, l'extension de la fibre optique, la modernisation des infrastructures IT et l'amélioration de la qualité de service.

Indicateur financier (en Mrds FCFA)	Groupe Sonatel 2024	Groupe Sonatel 2025
Chiffre d'affaires	1 776,4	1 923,1
EBITDAAL	839,2	921,2
% Chiffre d'affaires	47,2%	47,9%
Résultats Net	393,7	413,6
% Chiffre d'affaires	22,2%	21,5%
Investissements	300,5	288,6
% Chiffre d'affaires	16,9%	15%

Une empreinte économique significative

Le Groupe Sonatel contribue activement à l'économie des cinq pays où il opère. En 2025, 1 108 milliards FCFA, soit 58% de la valeur créée, est redistribuée localement, notamment à travers :

- Les contributions fiscales, incluant impôts, taxes, cotisations sociales, redevances et dividendes versés aux budgets des États soit 972 milliards FCFA (~50% du CA)
- Les paiements au secteur privé local, incluant les fournisseurs et les prestataires de services soit 381 milliards FCFA (~20% du Chiffre d'Affaires)
- Les commissions versées aux partenaires distributeurs soit 199 milliards FCFA (~10% du CA).

Le Groupe participe également à la création d'emplois, avec 5 000 emplois directs et plus de 200 000 emplois indirects générés grâce aux partenariats commerciaux et techniques. Par ailleurs, sa contribution à la balance des paiements reste positive (+62 milliards FCFA), grâce aux revenus des communications internationales assimilables à des exportations.

Un leadership consolidé dans tous les pays de présence

En 2025, le Groupe Sonatel conserve sa position de leader dans l'ensemble de ses marchés, avec des parts de marché atteignant 55,9% au Sénégal, 54,5% au Mali, 76,2% en Guinée, 72% en Guinée-Bissau et 48,6% en Sierra Leone. Cette performance repose sur des réseaux robustes, une forte proximité client, des offres adaptées aux usages locaux et une capacité constante d'innovation.

Un engagement sociétal et environnemental renforcé

Fidèle à sa mission d'entreprise citoyenne, le Groupe Sonatel poursuit ses actions en faveur de l'inclusion numérique, du développement des compétences, de l'entrepreneuriat local et de la réduction de son impact environnemental. Grâce aux +27 000 nouveaux bénéficiaires en 2025, notre réseau de Orange Digital Center a permis au total à près de 100 000 jeunes, hommes et femmes, de bénéficier de formations avec un taux d'insertion allant jusqu'à 100% au Sénégal pour les formations certifiantes.

Au Sénégal, deux nouveaux Orange Digital Center Cubs ont été ouverts à Touba et à Thiès cette année portant à 11 le nombre d'ODC Clubs déployés dans les régions.

Le Groupe renforce ses initiatives dans l'éducation, la santé et l'autonomisation des jeunes et des femmes, tout en accélérant l'intégration des énergies renouvelables et l'optimisation de l'efficacité énergétique de ses infrastructures.

Dans le cadre de son programme « Projets Villages Orange », le Groupe Sonatel a contribué activement au désenclavement et au développement des zones rurales depuis plus de 10 ans. À ce jour, ce programme a bénéficié à 43 villages, permettant aux populations rurales d'accéder à des infrastructures essentielles telles que l'eau potable, l'électricité, des écoles et des centres de santé. Ces initiatives renforcent l'impact social du Groupe et illustrent son engagement à réduire les inégalités territoriales.

En 2025, 3 nouveaux « Villages » ont été déployés en Sierra Léone et le 1^{er} Village Oasis Sonatel à Ando au Sénégal. Ainsi, à ce jour, + de 450 000 personnes ont désormais accès à un point d'eau, une école aux normes, un centre de santé équipé, à l'école verte grâce à ce programme.

Dans le domaine de la santé, le Groupe a renforcé les infrastructures médicales et octroyé des bourses de spécialisation à de jeunes médecins, déployés dans les zones médicalement sous-équipées. En Guinée, + de 132 000 Guinéens ont pu bénéficier de protection, de dépistage et de soins de santé. Au Mali une centrale solaire a été installée à l'Hôpital Sominé Dolo de Mopti et les travaux du Service d'Accueil des Urgences du Centre de Santé de Référence de la Commune V de Bamako ont démarré.

En matière d'éducation, Sonatel a poursuivi la construction et la réhabilitation d'établissements scolaires, tout en soutenant l'excellence académique et le maintien des jeunes filles à l'école. Au Sénégal, 15 nouveaux établissements scolaires ont ainsi été équipés en matériel scolaire numérique portant à 135 écoles, + 1 600 enseignants et +56 000 élèves le nombre total de bénéficiaires du programme Ecoles numériques depuis son lancement.

Sur le plan environnemental, le Groupe Sonatel s'engage activement dans la transition énergétique, avec une utilisation accrue de l'énergie solaire. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans une démarche globale visant à réduire l'empreinte carbone et à promouvoir une économie plus verte et circulaire. C'est le cas de la poursuite de l'important programme de solarisation de ses sites techniques mobiles et stratégiques, dont plus de 1 000 fonctionnent aujourd'hui exclusivement au solaire, le reste du parc fonctionnant en énergie hybride avec 75% de solaire.

Près de 80 000 équipements ont aussi été reconditionnés en 5 ans par le centre dédié au Sénégal soit un taux de 58% tandis qu'en Guinée, 35 000 arbres ont été plantés en 2025 dans la localité de Tondon à Dubréka pour la lutte contre la déforestation.

Perspectives 2026 : accélération de la transformation et innovation durable

En 2026, le Groupe Sonatel entend renforcer son rôle d'acteur clé de la transformation numérique en Afrique dans le contexte de l'accélération des plans de digitalisation des Etats et des entreprises. Les priorités porteront sur l'accélération du déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile, le développement de solutions innovantes dans la Fintech, les services numériques, le cloud et la cybersécurité, ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus internes et l'expérience client.

Sur le très haut débit, Sonatel a lancé une offre satellite au Sénégal en décembre 2025 et entend compléter son mix technologique dans tous les pays autour de la fibre dans les zones denses, le très haut débit mobile 4G/5G et le satellite. L'enjeu principal est désormais de combler le gap d'usage supérieur à 50% dans tous les pays, ce qui représente un potentiel d'inclusion et de croissance important pour les années à venir. C'est pour cela que le Groupe s'attèle à promouvoir l'usage des smartphones, à développer les compétences numériques notamment via les Orange Digital Center, et à adapter sa politique tarifaire, des leviers essentiels pour adresser la problématique d'usage.

Commentant la publication de ces résultats, M. Brebotte Bâ, Directeur Général du Groupe Sonatel a déclaré : "En 2026 l'ambition du Groupe Sonatel est de renforcer son leadership sur les infrastructures et les services de connectivité, tout en accélérant son innovation dans les services numériques pour le grand public, les entreprises et l'administration, en étant un moteur de la transformation digitale dans ses pays de présence.

Notre politique d'investissement sera ainsi orientée vers le déploiement des réseaux performants et résilients et le passage à l'échelle de nos plateformes digitales comme Maxit. Ces infrastructures seront le socle pour connecter les usages, les services et les écosystèmes avec l'innovation comme moteur de différenciation, le Digital et l'Intelligence Artificielle comme leviers de transformation de la relation client et des processus internes. Les priorités de développement numériques des Etats seront les nôtres afin de répondre pleinement à notre mission de simplifier la vie des populations et des organisations par le numérique et accompagner les acteurs de l'écosystème pour construire une Afrique prospère.

A l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2026 à Dakar, Orange mobilisera toute son expertise pour assurer la connectivité de l'événement et en faire un accélérateur d'innovation dans les services numériques."

Contacts presse

E-mail : ServicePresse.SONATEL@orange-sonatel.com



Amy Collé Diop Kassé
E-mail : amycolle.diop@orange-sonatel.com

Suivez-nous sur sonatel.com



Lacs

Le district sanitaire évalue ses performances de 2025 et planifie 2026

Le district sanitaire des Lacs a tenu, du 16 au 18 février à Aného, sa revue annuelle de performance des activités de l'année 2025. Cette rencontre est couplée de l'élaboration des micro-planifications des formations sanitaires et du Plan d'action opérationnel (PAO) pour l'exercice 2026.

Organisée par la direction préfectorale de la santé Lacs, la rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan national de développement de la santé (PNDS). Elle réunit les acteurs du système de santé des Lacs et de la région Maritime, des autorités locales, des responsables de la société civile, ainsi que des chefs de services déconcentrés de l'État. L'objectif est d'analyser l'efficacité des interventions menées au cours de l'année écoulée et d'apprecier le niveau de réalisation des indicateurs de santé. Il s'agit aussi d'identifier les forces, de relever les goulots d'étranglement et de définir des pistes d'amélioration pour optimiser la qualité des prestations offertes aux populations en 2026. Les participants ont abordé le monitorage des activités à travers les présentations des points focaux des différents programmes et des responsables des formations sanitaires. Les discussions ont porté également sur la santé communautaire, la nutrition, la prise en charge des groupes vulnérables (mères,



enfants, personnes âgées) et la réponse aux urgences de santé publique. La directrice du district sanitaire des Lacs, Dr Akakpo Kafui Eméfa, s'est félicitée des progrès sensibles enregistrés en 2025. Elle a toutefois souligné que des défis importants restent à relever, notamment : l'amélioration continue de la qualité des soins ; la réduction des inégalités d'accès aux services ; la disponibilité permanente des intrants médicaux et le renforcement du système d'information sanitaire et la gestion optimale des ressources. Le directeur régional de la Santé/Maritime, Dr Agbétiafa Koffi, a salué le dévouement du personnel soignant et administratif. Il a rappelé que la mission première du soignant

reste l'amélioration de l'état de santé des populations, tout en insistant sur l'accueil des usagers. Il a indiqué que les soins doivent être centrés sur le patient, dans le respect de sa dignité. Dr. Agbétiafa a indiqué qu'il est impératif d'intégrer les personnes vulnérables, notamment les handicapés, dans les actions des formations sanitaires et de renforcer la culture de redéveloppement et de transparence. Le représentant du préfet des Lacs, M. Nyakpo Edem, a témoigné la reconnaissance des autorités locales au personnel de santé. Il a exhorté les participants à des échanges francs et constructifs afin que les recommandations issues de cette revue transforment durablement l'offre de soins dans la préfecture.

Avec ATOP/DK/SED/KYA

Sotouboua/Santé

Le CHP annonce son projet d'établissement hospitalier

Le Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Sotouboua a annoncé officiellement son Projet d'établissement hospitalier (PEH) aux autorités et autres acteurs concernés le mardi 17 février à Sotouboua.



Cette démarche répond à la dynamique nationale impulsée par le ministère en charge de la Santé, visant à doter chaque hôpital d'un outil de pilotage adapté à ses réalités et à ses ambitions. Elle a permis de renseigner les participants sur le PEH et le processus d'élaboration de celui du CHP de Sotouboua. Le PEH est un document stratégique quinquennal définissant les orientations médicales, soignantes, logistiques et sociales d'un hôpital. Il vise à améliorer la qualité des soins, adapter l'offre aux besoins de la population, et moderniser les infrastructures de manière participative. Pour le CHP-Sotouboua, six comités thématiques. Il s'agit des comités médical, qualité des soins, managérial, infrastructures et maintenance, système d'information et social plancheront sur les actions à mener dans ces différents domaines. Le pro-

cessus d'élaboration inclut le diagnostic à travers l'analyse de l'environnement, des besoins, des opportunités et des menaces. Il nécessite également la concertation avec l'implication de l'ensemble des acteurs, la validation par l'approbation des instances dirigeantes et le suivi qui passe par l'évaluation régulière pour adopter des actions. Le président du conseil d'administration du CHP Sotouboua, Gnanguissa Plibam a requis une forte implication des acteurs afin de parvenir aux objectifs escomptés. Le directeur régional de la Santé de la Centrale, Dr N'djao Akawulu et le directeur du CHP Sotouboua, Agba-

guédé Alassane ont invité tous les acteurs à s'approprier le projet afin d'identifier les vrais problèmes qui minent le développement de cet hôpital public. Le secrétaire général de la préfecture, Akakpo Nyagoulamba a indiqué que « la santé est un pilier essentiel du développement humain et social tel que prôné par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé ». Pour lui, un hôpital mieux organisé, mieux planifié et mieux gouverné, est un gage de confiance pour les usagers et un levier de performance pour tout le système sanitaire local.

Avec ATOP/BTP/MEK/BV

Binah / Journée diocésaine de la vie consacrée

Mgr Jacques Danka Longa prône le pardon et la réconciliation

L'évêque du diocèse de Kara, Mgr Jacques Danka Longa, a célébré, le samedi 14 février à la paroisse Sainte Maria Goretti de Pagouda, une messe d'action de grâce pour prôner le pardon et la réconciliation, lors de la commémoration de la journée diocésaine de la vie consacrée.



La messe pontificale a été concélébrée avec le curé de ladite paroisse, le Révérend Père Florent Katakata en présence des membres du bureau de l'Union des consacrés de Kara (UDCK). Elle a été précédée d'une conférence inaugurale animée par le frère Paul Clément Djon Bisses autour du thème : « Le pardon et la réconciliation ». Cette conférence a permis d'édifier les fidèles sur la nécessité de cultiver les valeurs au quotidien, tant envers soi-même qu'envers autrui, pour un épanouissement spirituel et social. Dans son homélie, tirée du livre de Malachie 3, versets 3 et 4 et de l'évangile de Saint Luc, 2 : 23 à 34, Mgr Danka Longa a insisté sur la centralité du pardon dans la vie chrétienne. S'adressant particulièrement aux personnes consacrées, le prélat a souligné que le péché constitue une rupture de ponts entre l'homme et son créateur,

ainsi qu'entre les membres d'une même communauté. « Le pardon ressoude les liens rompus par le péché et ouvre la voie aux grâces divines », a précisé l'évêque, invitant l'assemblée à une conversion sincère. Le curé de la paroisse Sainte Maria Goretti de Pagouda, le Révérend Père Florent Katakata, a exprimé sa gratitude pour cette double opportunité, notamment la communion avec l'UDCK et la présence de l'ordinaire du diocèse. Pour lui, cet événement constitue une véritable source de bénédiction pour ses paroissiens. Dans une prière universelle, il a demandé à Dieu, auteur de toute vie et toute grâce, de garder les personnes consacrées pour œuvrer davantage à l'expansion de l'évangile du Christ, en leur ouvrant la voie de la sainteté et soulageant ceux qui souffrent. Il a rendu aussi grâce au Seigneur pour ses biens faits pour le Togo, implorant sa bénédiction sur ses dirigeants au-devant, Faure Gnassingbé afin qu'il le renforce dans sa recherche de paix, sécurité et de cohésion sociale pour un développement harmonieux du pays. Des fidèles d'horizons divers de la préfecture de la Binah, et des autorités administratives, traditionnelles locales et militaires ont assisté à cette célébration eucharistique.

Avec ATOP/AK/TAL/SED

Ligue des Champions

La Juventus est devenue la risée de toute l'Italie

Humiliée 5-2 à Istanbul après avoir pourtant mené au score, la Juventus a sombré en seconde période et compromis presque définitivement ses chances de qualification. La Vieille Dame s'attire les foudres de la presse italienne et devient le symbole d'un football transalpin en pleine crise.



La claque reçue à Istanbul a résonné bien au-delà du RAMS Park. En s'inclinant (5-2) face à Galatasaray lors du barrage aller de Ligue des Champions, la Juventus est prise pour cible ce mercredi. Ce choc s'annonçait ouvert et équilibré, et il l'a été... pendant trente minutes. Après l'ouverture du score turque signée Gabriel Sara (15e), profitant d'une récupération haute d'Osimhen et d'un caillouillage de Noa Lang face à Bremer, la Juve avait pourtant su répondre avec autorité. Koopmeiners, pour son premier but européen sous le maillot bianconero, égalisait (17e) avant d'envoyer une frappe splendide en lucarne après un une-deux avec McKennie (32e). À 2-1, la Vieille Dame semblait avoir repris la main, malgré la sortie sur blessure de Bremer. Mais ce fragile équilibre allait voler en éclats après la pause avec Lang (50e, 75e), Davinson Sanchez (59e), et enfin Boey (87e) qui ont transformé l'avantage turc en naufrage collectif. L'expulsion naïve de Cabral (67e), coupable de deux

jaunes en quelques minutes, a scellé le sort d'une équipe déjà au bord de la rupture. Ce qui frappe, au-delà du score, c'est l'effondrement psychologique. La Juventus menait, maîtrisait le tempo, puis s'est désintégrée. Locatelli a perdu son duel aérien face à Torreira sur l'égalisation, Thuram a mis Kelly en difficulté dans sa propre surface, et l'équipe a sombré dans un désordre incompréhensible. Osimhen, omniprésent au pressing, n'a peut-être pas marqué, mais il a été le catalyseur de la furia stambouliote. La Juve, elle, a reculé, perdu ses repères et toute maîtrise émotionnelle. En quelques minutes, l'espoir d'un résultat positif s'est mué en humiliation européenne. Déjà touchés par la défaite en Serie A face à l'Inter, les hommes de Spalletti enchaînent une seconde soirée cauchemardesque.

La presse italienne pas tendre

La presse transalpine n'a pas tardé à tirer à boulets rouges. La Gazzetta dello Sport parle d'« une défaite historique qui met la Juve hors course » et évoque « une série d'erreurs individuelles incroyables » révélant « leur fragilité générale ». Le quotidien va plus loin : « certaines équipes laissent Icardi sur le banc, tandis que d'autres alignent McKennie en pointe : voilà comment l'Europe rejette l'Italie », fustigeant un football national « passé d'une situation instable à un véritable raz-de-marée ». Avec footmercato.net

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ACTEURS
DU MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL

INNOVER POUR MIEUX FINANCER



LADILI
CONSULTING